

Dossier élaboré en
collaboration avec
SOS Faim Luxembourg



APE UE-Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest contrainte d'ouvrir ses portes aux marchandises européennes

Après de longues négociations acharnées, l'Union européenne et les pays de l'Afrique de l'Ouest¹ ont finalement conclu un traité de libre-échange. Le nommé Accord de Partenariat Economique (APE) va progressivement ouvrir les marchés de la région aux exportations européennes.

Marc Keup

Il en a fallu pour faire avaler la pilule aux Africains. Depuis 2003, la Commission européenne brandissait tour à tour la carotte et le bâton, alternait promesses de développement économique et menaces de représailles commerciales, pour convaincre ses partenaires subsahariens d'ouvrir leurs marchés aux produits européens. L'APE entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest, paraphé en juillet 2014², va finalement démanteler progressivement les tarifs douaniers pour 75% des exportations européennes sur une période de 20 ans. En contrepartie, ces pays auront le droit de continuer à exporter presque la totalité de leurs biens vers l'UE sans droits de douane.

Des négociations acharnées

Les pourparlers sur l'APE ont plus d'une fois précipité les relations diplomatiques entre les deux régions au bord du gouffre et il a fallu une forte intervention au plus haut niveau politique pour débloquer la situation après 11 ans de négociation (voir article page 12). Détracteurs et partisans de l'accord se sont livrés une âpre bataille durant toute cette période. D'un côté, la Commission européenne et, en moindre mesure, certains gouvernements africains, ont dessiné le libre-échange comme étant la solution miracle pour mettre la région sur la voie du développement. De l'autre côté, la société civile des deux côtés de la Méditerranée n'a pas cessé de pointer du doigt les nombreux dangers de l'accord en préparation.

Les principaux principes

En comparaison avec les accords de libre-échange que l'Union européenne a conclus ces dernières années avec d'autres pays en développement, l'APE UE-Afrique de l'Ouest est plutôt conciliant, puisqu'il porte uniquement sur la libéralisation des échanges en marchandises, mettant en parenthèse des sujets bien plus délicats comme la libéralisation des services, la protection des investissements, les politiques de compétition ou la propriété intellectuelle. Ces thématiques, sur lesquelles l'UE a l'habitude de s'acharner, vont être discutées à un moment ultérieur, laissant envisager de nouvelles tensions dans quelques années.

L'UE offre un accès immédiat et quasi-complet à son marché pour les exportations de l'Afrique de l'Ouest, ce qui n'est pas une révolution en soi, puisque qu'il était déjà ouvert avant la signature de l'APE. Aussi, cette ouverture quasi-complète est en pratique très sélective, puisque les mesures phyto-sanitaires et autres mesures non-tarifaires de l'UE font que le marché européen n'est en pratique ouvert que pour les opérateurs économiques à forte capacité d'investissement.

L'ouverture du marché ouest-africain pour les marchandises européennes portera uniquement sur 75% des lignes tarifaires, c'est-à-dire que les pays de la région pourront exclure 25% des produits de la libéralisation et protéger ainsi leurs



Photo: flickr.com CC

► L'Afrique de l'Ouest va finalement ouvrir ses portes aux produits européens.

secteurs économiques les plus sensibles. Ce pourcentage a par ailleurs été l'objet de tractations incessantes, puisque l'UE avait longtemps campé sur la position qu'au moins 80% des produits devraient être libéralisés.

L'accord partage les produits en 4 catégories. La catégorie A comprend les produits de base, les biens d'équipement et les matières premières, qui seront libéralisés au plus tard après 5 ans. La

catégorie B contient les intrants et les biens intermédiaires, à libéraliser au plus tard au bout de 15 ans, et les produits de consommation finaux, listés dans la catégorie C, seront exemptés de droit de douane au plus tard après 20 ans. La catégorie D contient les produits qui seront exclus de la libéralisation.

Ce calendrier de libéralisation avec les différentes catégories est figé et automatique. Les pays de la région ne pourront pas faire changer un produit d'une catégorie à l'autre ou en retarder le démantèlement tarifaire, ce qui leur lie les mains par rapport à d'éventuels changements de stratégies économiques à l'avenir. Ainsi les Etats n'auront aucune marge de manœuvre tarifaire pour protéger des industries naissantes dans d'autres secteurs que ceux couverts par la liste d'exclusion. Certes, il existe une clause de sauvegarde dans ce domaine, qui permet au pays de rehausser les taxes pour certaines raisons, mais uniquement avec le consentement de l'UE et au maximum pour une durée de 8 ans.

Répercussions pour les paysans

La liste d'exclusion, c'est-à-dire la liste des produits qui ne seront pas touchés par la libéralisation, contient surtout des produits agricoles et des produits qui sont déjà fabriqués dans la région, de façon à ne pas mettre ces secteurs économiques en concurrence directe avec les produits européens beaucoup plus compétitifs (voir encadré page 10).

En Afrique de l'Ouest, la large majorité des habitants vivent de l'agriculture et un nouvel abaissement des tarifs, qui sont déjà très bas, aurait probablement eu des répercussions désastreuses sur les petits paysans. Les produits agricoles européens, hautement subventionnés, seraient arrivés encore moins chers sur les marchés locaux et auraient définitivement cassé les prix. Ce pourquoi les Africains ont tenu à mettre entre autres les principaux viandes, poissons, légumes et produits laitiers sur la liste d'exclusion.

zoom

Les principaux produits exclus de la libéralisation

Les produits ci-dessous sont exclus de la libéralisation dans le cadre de l'Accord de Partenariat Economique entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest. Sur ces produits, les pays de l'Afrique de l'Ouest peuvent continuer à percevoir des droits de douane à l'importation depuis l'UE.

- Viande et préparations de viande. Poisson frais et congelé. Préparations de poisson;
- Lait et produits laitiers;
- Légumes comestibles, fruits, noix et certaines céréales (riz), préparations de légumes, fruits et noix;
- Différentes farines et semoules, préparations de céréales, de farines, de féculé et de lait;
- Huiles végétales et animales comestibles;
- Sucre et produits de confiserie, Cacao et préparations de cacao;
- Boissons alcoolisées (bière, distillats) et boissons non-alcoolisées (eau de table);
- Tabac, ciment, produits pharmaceutiques
- Peinture, vernis, mastic;
- Produits de parfumerie, produits cosmétiques et préparations de toilette;
- Savons et produits de nettoyage, colles et produits pyrotechniques;
- Articles en plastique, en gomme, en cuir ou en bois;
- bois, papier, carton, articles en cellulose, livres et journaux;
- Coton (fil), autres fibres textiles végétales, produits textiles;
- Fibres artificielles, certains produits tissés, tricotés et crochetés;
- Vêtements et accessoires vestimentaires;
- Produits en verre, certains articles en fer ou en acier; cuivre et nickel;
- Outils et couverts, certains appareils et machines, certaines machines électriques;
- Certains meubles, ressorts, lampes et pièces de rechange.

Source: ECDPM Discussion Paper 165 / ECOWAS and SADC Economic Partnership Agreement: A Comparative Analysis. Isabelle Ramdoo 2014.

Notons toutefois que de nombreux produits agricoles à destination de l'industrie seront néanmoins libéralisés. Par exemple, si le lait frais est exclu, le lait en poudre conditionné en emballages de 25 kg ou plus sera bien libéralisé, ce qui empêchera les producteurs locaux à se lancer dans ce créneau.

L'APE n'aura donc que peu de répercussions sur les paysans? Ce n'est pas si facile, car une clause spéciale, dite de statu quo, interdit aux deux parties d'augmenter les tarifs sur n'importe quel produit dès l'entrée en vigueur de l'accord, y compris sur les produits exclus de la libéralisation. Si les organi-

sations paysannes n'ont pas à craindre une aggravation immédiate de la situation, elles peuvent dès à présent enterrer leur revendication principale, qui est de protéger davantage les marchés locaux contre le dumping des produits agricoles européens (sauf de manière ponctuelle et avec l'aval de l'UE dans le cadre des mesures de sauvegarde).

De l'autre côté, l'importation de fertilisants, de pesticides ou de machines agricoles sera libéralisée, ce qui veut dire que ces marchandises deviendront, si les intermédiaires veulent bien transmettre la baisse des prix à leurs clients, moins chères à l'achat. Ce qui, au premier

abord, semble être une bonne nouvelle pour les paysans, pourrait cependant se retourner contre eux. Car avec leurs faibles capacités d'investissement et leurs exploitations de taille très réduite, ils ne pourront pas augmenter leur production de manière substantielle et même si cela était le cas, cela ne résoudra pas leur problème de stockage, de conservation et de transport. Par contre, la gestion de grandes et très grandes plantations deviendra beaucoup plus rentable et on peut en conséquence s'attendre à une aggravation du phénomène de l'accaparement des terres. A terme, des entreprises agro-alimentaires pourraient aussi renforcer la production à grande échelle d'aliments de base, non pas uniquement pour l'exportation, mais aussi pour l'approvisionnement du marché régional. Ainsi, les petits paysans seraient soumis non seulement à la concurrence des exportations européennes, mais également à la concurrence d'une production agro-industrielle interne.

Pertes budgétaires

Parmi les dangers les plus immédiats de l'APE, se trouvent les pertes budgétaires liées au démantèlement tarifaire. Les recettes des droits de douane comptent pour beaucoup dans les budgets nationaux, selon les pays jusqu'à 15%. Avec l'abaissement progressif des droits de douane, cette source de financement va peu à peu se tarir, laissant entrevoir de nouvelles coupes dans les budgets de santé ou d'éducation. Selon un calcul du South Centre (3), spécialisé sur les questions commerciales, cette perte se chiffrera annuellement à 746,7 millions d'euros après 5 ans et annuellement à 1,871 milliard à la fin du calendrier de libéralisation.

La manière dont ces pertes pourront être compensées n'est toujours pas clair. Les amortir par un renforcement de la taxation indirecte semble actuellement difficile à réaliser, vu l'ampleur du secteur informel dans ces pays.

Les aides monétaires promises par l'UE pour la mise en œuvre de l'APE, 6,5 milliards d'euros en cinq ans, ne seront certainement pas suffisantes et d'ailleurs dirigées vers d'autres projets. En plus, cet engagement de la part des pays européens n'est qu'une promesse et il s'agit non pas d'argent supplémentaire, mais seulement d'une déviation d'aides déjà accordées auparavant.

Accélérer l'industrialisation?

Selon les propos de la Commission européenne, l'APE permettra aux pays de l'Afrique de l'Ouest de mettre leur secteur privé à niveau et de s'intégrer dans l'économie mondiale. Les industries locales auraient accès à des intrants moins coûteux, puisque libérés de droits de douane, et seraient forcés de redoubler leurs efforts pour fabriquer des produits de qualité à un bon prix, afin de pouvoir rivaliser avec les importations en provenance de l'Europe. En améliorant ainsi leur offre, les entreprises locales seraient par la suite en mesure de conquérir des parts de marché d'abord dans la sous-région, puis sur d'autres continents.

Ce scénario idéal suppose que les entreprises ne seront pas balayées auparavant par la concurrence européenne et nécessite surtout de forts investissements. Et, vu la faiblesse actuelle

du secteur privé, ces investissements devraient en majorité venir de l'étranger. Voilà aussi pourquoi la Commission européenne a toujours insisté pour que l'APE soit complété par un fort chapitre sur la protection des investissements, afin de libérer le vrai potentiel de développement de l'accord. Des investisseurs étrangers pourraient en effet être tentés de s'engager dans la sous-région, vu l'accès préférentiel au marché européen, qui avec l'APE est maintenant assuré à long terme. Cela créerait des emplois, un transfert de technologie et des revenus pour l'Etat.

Mais là aussi, l'argumentation bat de l'aile. D'abord, avec le nombre croissant de traités de libre-échange que l'UE est en train de conclure, les Africains ne sont pas seuls à avoir un accès favorable au marché européen. Puis, la plupart des pays en Afrique de l'Ouest a un grave déficit en matière d'infrastructure publique : l'approvisionnement stable en énergie et des infrastructures de transport efficaces font souvent défaut. En ajoutant une bureaucratie débordante, et dans certains cas, un indice de corruption important et une instabilité politique chronique, il y a de quoi effrayer les investisseurs.

Un tel développement serait en plus hétéronome, avec tous les dangers que cela comporte, et se concentrerait sur les



Photo:ASTM

► Les plantations agro-industrielles deviendront plus rentables, ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle pour les petits producteurs.

APE UE-Afrique de l'Ouest

grandes villes portuaires comme Dakar, Lomé ou Lagos, augmentant encore davantage les disparités régionales.

Une expérimentation

Avec la signature finale de l'APE, les chefs d'Etat ouest-africains lanceront un compte à rebours qui aboutira à une mise en concurrence directe de leurs économies avec celles de l'Europe. Cela revient à se jeter à l'eau sans bouée de sauvetage en espérant apprendre à nager avant de sombrer. L'alternative, certainement plus prudente, aurait été de continuer à protéger le marché de la CEDEAO, d'approfondir l'intégration régionale, de se concentrer sur le développement de petites et moyennes entreprises et de s'ouvrir une fois les économies devenues plus compétitives.

Néanmoins, si de nombreux facteurs ne se prêtent pas à l'optimisme, il y aura aussi des opportunités à saisir. Certains pays en Afrique de l'Ouest peuvent exploiter des niches économiques qui s'ouvrent à eux pour en tirer profit. Cela nécessitera un fort leadership de la part des responsables politiques avec des stratégies économiques bien réfléchies, mises en œuvre de façon rigoureuse et très rapidement. Et surtout, les pays de la région devront faire preuve d'une solidarité mutuelle sans faille.

Alors finalement, à quoi ressemblera l'Afrique de l'Ouest après de ce processus de libéralisation ? Nul ne le sait et c'est bien là toute l'ambiguïté de l'APE. Il s'agit finalement d'une expérience grandeur nature dont personne ne connaît exactement les retombées finales. La seule chose qui semble acquise dès le départ, c'est que l'Europe y gagnera à tous les coups. ■

Marc Keup est membre de l'ASTM.

(1) Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Maurétanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

(2) A l'instar de l'Afrique de l'Ouest, un groupe de pays de l'Afrique australe a également paraphé un APE en été 2014.

(3) Cité dans : Pertes de recettes douanières liées à l'APE Afrique de l'Ouest. Jacques Berthelot (solidarite.asso.fr), le 6 septembre 2014.

Chronique d'une négociation acharnée

Lancées officiellement en octobre 2003, les négociations entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique de l'Ouest auront duré 11 ans. Durant cette période, la Commission européenne brandissait tour à tour la carotte et le bâton pour parvenir à imposer ses idées.

Marc Keup

Avant l'an 2000, les relations commerciales entre l'Union européenne et ses anciennes colonies, regroupées dans le groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), étaient réglées dans le cadre des traités de Lomé. Les pays ACP avaient le droit d'exporter la plupart de leurs produits sans droit de douane vers l'Europe, sans devoir ouvrir leurs propres marchés pour les produits européens en retour. Ce système commercial a toutefois été jugé incompatible avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Certains pays de l'Amérique latine, notamment, se sentaient discriminés parce qu'ils ne jouissaient pas du même traitement de faveur. Les membres de l'OMC avaient

toutefois accepté une continuation du système commercial de Lomé jusqu'au 31 décembre 2007, date à laquelle une solution alternative devait être trouvée.

Pour la Commission européenne, la solution consistait à scinder les pays ACP en 6 groupes (4 groupes en Afrique, un groupe Caraïbes et un groupe Pacifique) et de conclure un traité de libre-échange avec chaque région. Ces traités, nommés par la suite Accords de Partenariat Economique (APE), impliquaient la réciprocité: les pays ACP seraient forcés d'ouvrir leurs marchés aux produits européens pour garder leur accès privilégié au marché européen.

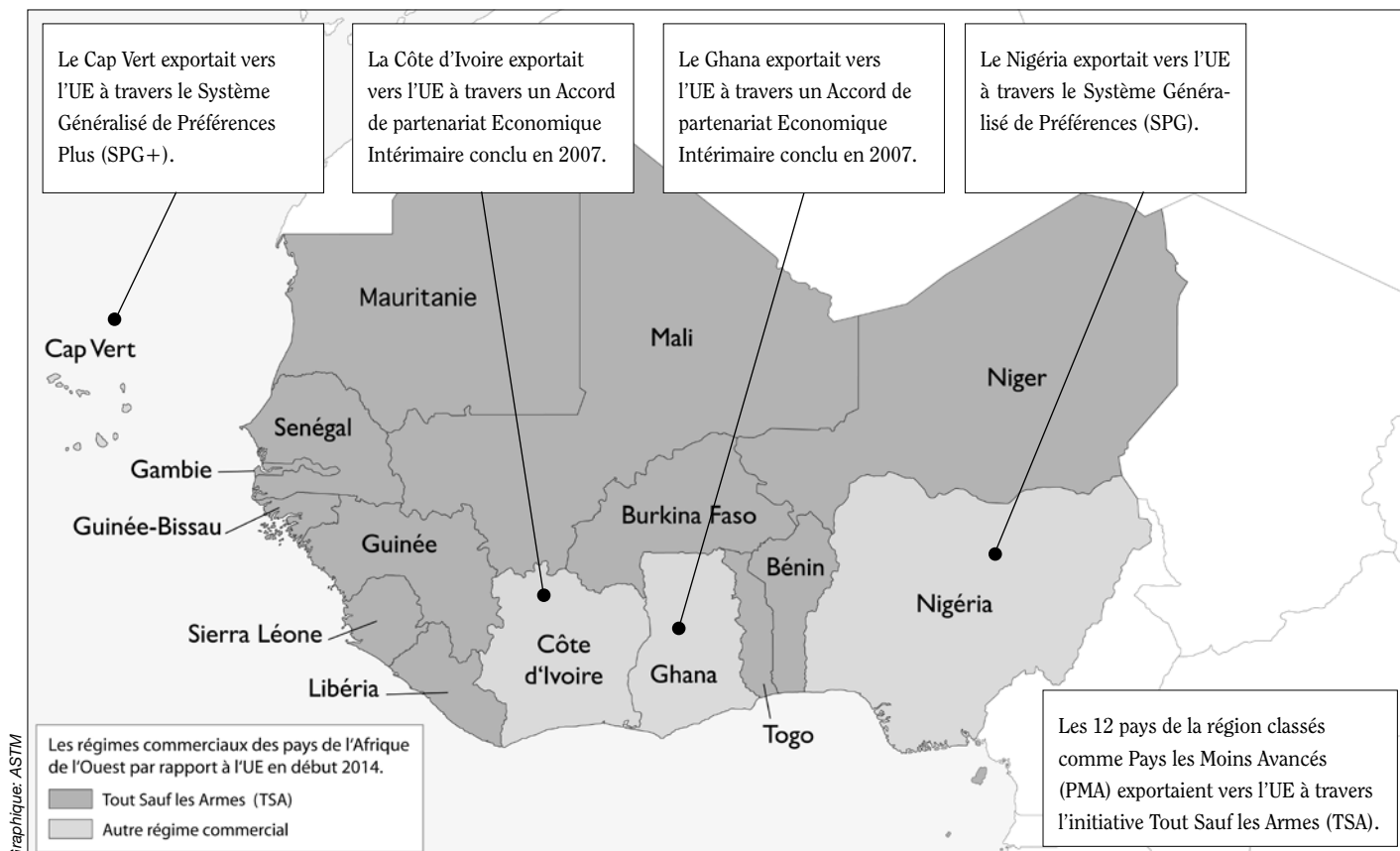
Le principe de la réciprocité était difficile à accepter pour les pays ACP. Il enlève la possibilité de protéger les économies contre des exportations beaucoup plus compétitives avec le risque de voir les industries naissantes et le secteur agricole sérieusement endommagés. De plus, la réciprocité mène à des pertes budgétaires substantielles, car les rentrées des droits de douane constituent une partie importante des budgets nationaux, surtout en Afrique.

Ainsi la plupart des pays ACP était très réticente envers ces traités de libre-échange, d'autant plus que leurs capacités de négociations étaient à l'époque très limitées et que l'UE tenait à y introduire des sujets hautement complexes, tels que la libéralisation des services, la protection des investissements, les politiques de compétition ou la propriété intellectuelle. La Commission européenne se montrait de surcroît très dure dans les négociations, refusant toute concession qui aurait pu alléger



Photo: flickr.com CC

► Peter Mandelson, Commissaire européen du Commerce de 2004 à 2008, a mené une stratégie très agressive envers les pays ACP.



► Les régimes commerciaux des pays de l'Afrique de l'Ouest par rapport à l'UE en début de l'année 2014.

le fardeau. Par conséquent, les négociations étaient complètement bloquées au début de l'année 2007, quelques mois avant l'expiration de la dérogation concédée par l'OMC.

A ce stade, l'UE aurait pu trouver des alternatives aux APE, qui n'étaient manifestement pas au goût des pays ACP. Mais au lieu de se montrer conciliante, elle a fait monter la pression et menaçait tous les pays ACP qui n'étaient pas sur la liste des Pays les Moins Avancés (PMA) de leur retirer brusquement leur accès au marché à la fin 2007. Les PMA quant à eux, pourraient continuer à exporter sans droit de douane vers l'Europe à travers l'initiative unilatérale Tout Sauf les Armes (TSA).

En vue des importantes pertes économiques qu'ils auraient subies suite à un tel scénario, 21 pays non-PMA ont à l'époque préféré initier des APE

interimaires (APEi), c-à-d des traités de libre-échange bilatéraux conclus en vitesse et dont le contenu a été dicté essentiellement par Bruxelles. Les différentes configurations régionales ont ainsi été scindées entre les pays qui ont accepté un accord et ceux qui l'ont refusé, entraînant une fragmentation des groupements régionaux. Notons que le groupe des Caraïbes était le seul à conclure un APE régional en 2007.

Le cas de l'Afrique de l'Ouest

La région de l'Afrique de l'Ouest, comprenant les 15 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Mauritanie, comptait en 2007 seulement 3 pays qui n'étaient pas classés comme PMA et qui étaient donc sous la menace de perdre leur accès au marché européen : le

Nigéria, poids lourd de la région, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Le Nigeria ne s'en souciait pas trop, puisque le pays exporte essentiellement du pétrole vers l'Europe, produit qui de toute façon n'est pas taxé à l'entrée. Par contre, la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui exportent surtout des produits tropicaux comme le cacao, le café et des fruits, risquaient de perdre d'importantes parts de marché. Ces deux pays ont donc décidé en 2007 d'initier rapidement, chacun de son côté, un Accord de Partenariat Economique Intérimaire, comprenant l'obligation d'ouvrir successivement leurs marchés aux produits européens. Le Nigeria a, quant à lui, opté pour le Système Généralisé de Préférence (SPG) de l'UE, qui offre un accès au marché européen moins favorable, mais qui ne demande pas la réciprocité. Ainsi au début de l'année 2008, les pays de l'Afrique de

l'Ouest exportaient vers l'Europe à travers 4 schémas commerciaux différents, nombre qui est passé plus tard à 5, lorsque le Cap Vert sortit de la liste des PMA.

Cette situation était une catastrophe majeure pour la CEDEAO. Comment construire un marché commun régional, si certains pays laissent entrer les produits européens sans droit de douane et d'autres non ? La stratégie de négociation de la Commission européenne avait poussé les pays de l'Afrique de l'Ouest dans un scénario dont ils ne pouvaient se libérer qu'en choisissant entre la peste et le choléra : soit conclure un APE complet avec l'UE et laisser entrer les produits européens dans toute la région, soit exclure la Côte d'Ivoire et le Ghana de leur communauté régionale. Ces deux Etats étant des piliers importants de la CEDEAO, ils choisirent la première option.

Six années supplémentaires

Si les pays de l'Afrique de l'Ouest ont décidé en 2008 de continuer les négociations avec l'UE, leur enthousiasme pour un Accord de Partenariat Economique ne s'était pas ravivé. Au contraire, le tour de force dont ils avaient fait les frais a contribué à élargir le fossé diplomatique entre les deux parties.

Le Ghana et la Côte d'Ivoire avaient certes initié un APEi, qui leur permettait provisoirement de sauvegarder leur accès au marché européen, mais refusaient de le faire ratifier dans leurs parlements respectifs. Dans l'attente d'un accord régional, les deux Etats ne voulaient pas cimenter leur position délicate par rapport aux autres pays de la CEDEAO et subissaient de surcroît une pression grandissante de la part de la société civile.

Pendant les années suivantes, les réunions techniques entre négociateurs n'aboutissaient toujours pas à un compromis. Au centre de la discorde, se trouvait l'ampleur de l'ouverture des marchés de l'Afrique de l'Ouest. La

Commission européenne ne voulait en aucun cas accepter une ouverture en-dessous de 80%, c'est-à-dire que uniquement 20% des lignes tarifaires pourraient être exclus de la libéralisation. Les négociateurs africains mettaient sur la table une ouverture maximale de 70%, argumentant qu'au-delà de ce pourcentage, les dégâts pour leurs économies fragiles seraient trop importants. A côté de cela, des désaccords persistaient sur un certain nombre de clauses que l'Europe voulait introduire dans l'accord, mais qui étaient inacceptables aux yeux des pays africains.

Entretemps, la Commission européenne avait abandonné l'idée d'inclure immédiatement des thèmes complexes tels que la libéralisation des services ou la protection des investissements, se contentant d'une clause qui engage les parties à négocier ces thématiques à un moment ultérieur. Cette décision a facilité la recherche d'un compromis, mais ce n'est qu'à partir du printemps 2013 que les choses ont commencé à bouger.

En mai 2013, l'UE brandissait à nouveau le bâton en répétant en quelque sorte la menace de 2007 : les pays qui ont

initié un APEi, comme la Côte d'Ivoire et le Ghana, mais qui refusent de le ratifier et de le mettre en œuvre, perdraient leur accès au marché européen à partir du 1er octobre 2014. Puis, en octobre de la même année, les membres de la CEDEAO ont établi un Tarif Extérieur Commun (TEC), préalable indispensable à une entente avec l'UE, et ils ont nommé le Président Sénégalais Macky Sall pour superviser les pourparlers. Mais l'élément décisif a probablement été une lettre signée par la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, l'Irlande et le Danemark en décembre 2013, exhortant la Commission européenne de faire preuve de plus de flexibilité dans les négociations et notamment d'abandonner l'exigence des 80%. En acceptant une ouverture de 75% seulement, la voie était dégagée pour parvenir à un accord qui fut finalement accepté par les Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Ouest en juillet 2014. ■

Marc Keup est membre de l'ASTM.



► En octobre 2013, les chefs d'Etat de la CEDEAO ont chargé le Président sénégalais, Macky Sall, de superviser les négociations avec l'UE.

Photo: Parlement européen flickr.com CC

APE UE-Afrique de l'Ouest

L'accord de la discorde ?

La décision prise le 10 juillet 2014 par les Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Mauritanie d'approuver définitivement l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne, est diversement appréciée au Burkina Faso. Pour ou contre, chacun y va de son argumentation.

Inoussa Maïga

„Une erreur monumentale“, „un coup de grâce à l'intégration régionale“, „une remise en cause de la CEDEAO des peuples“, selon des représentants d'organisation de la société civile, „une journée historique“, „une décision salubre“, „une grande opportunité“ de côté de l'administration publique. La décision des Chefs d'Etats de la Cedeao et de la Mauritanie de signer l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne sème la discorde au Burkina Faso.

L'APE prévoit pour les vingt prochaines années la levée des barrières commerciales (taxes, quotas, licences, subventions) pour 75% des produits, importés par les pays de la région, en provenance de l'Union européenne. Pour compenser les pertes inévitables de recettes fiscales pour les Etats, l'Union Européenne envisage une aide au développement de 6,5 milliards d'euros sur la même période.

Un marché de dupes ?

Un „accord émaillé de traquenards“, selon le Père Maurice Oudet, président du Service d'Edition en Langues Nationales, le Sedelan, une organisation d'appui aux organisations paysannes du Burkina Faso. „On nous parle de partenariat, mais il n'en est rien, c'est du libre-échange. Il faut être honnête. Les Américains font la même chose, mais eux, au moins, ils n'essayaient pas de se camoufler“, lance-t-il en préambule.

Evoquant les risques liés à l'application future de l'APE, le missi-



► L'accord entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest est diversement apprécié.

onnaire établi depuis 1997 à Koudougou, une ville du centre-ouest du Burkina Faso, n'hésite pas à faire un rapprochement avec la situation au Mexique qu'il présente comme un symbole de destruction de la souveraineté alimentaire. „Les mexicains ont signé un accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada. On leur avait dit „on va vous aider à faire la transition, puis vous avez du temps devant vous car tout ne va pas changer en deux jours“. Qu'est-ce qui s'est passé? Le maïs américain, génétiquement modifié et subventionné à bas prix est rentré au Mexique, il a cassé le prix du maïs qui est la nourriture de base des paysans. Ces derniers n'arrivaient plus à vendre leur maïs, beaucoup ont voulu aller aux Etats-Unis. En réponse à cela les américains ont construit 1000 km de murs de séparation. Voilà ce qu'est le libre-échange : on construit des murs entre les peuples“, résume le président du Sedelan. „Et tout d'un coup les Etats-

Unis décident de faire du carburant avec le maïs, les prix explosent. Les Mexicains n'ont plus d'argent pour acheter le maïs américain, ils n'ont plus de maïs chez eux. Le prix de la tortilla, plat national, flambe et les paysans sont les premiers qui sortent dans la rue pour rouspéter contre la vie chère“, dit-il. „Voilà, c'est ça qui nous attend“, lâche le missionnaire visiblement amer.

Ou une mine d'opportunités ?

A l'opposé, Nazaire Paré, Directeur général du commerce extérieur, du commerce et de l'artisanat du Burkina Faso, se frotte les mains. Il fait montre d'un optimisme presque inconditionnel. „C'est une décision salubre que nos Chefs d'Etat ont prise, parce que ça va aider beaucoup à l'intégration économique“, déclare-t-il. Il ajoute aussitôt : „Nous savons tous qu'aujourd'hui la voie royale pour arriver à l'accroissement de

nos revenus, c'est la voie du commerce. Cet accord nous permettra d'accroître nos échanges intra-régionaux, ce qui est un élément capital pour une intégration et en plus, cela nous permettra une ouverture essentielle vers l'Union Européenne“.

De cet accord, le Directeur général du commerce extérieur du Burkina Faso énumère les avantages. „Dans un premier temps ça va améliorer un peu la consommation : y a un certain nombre de produits dont les prix vont connaître une baisse avec cet accord, et c'est le consommateur qui va y gagner“, assure Nazaire Paré. „Les industriels aussi vont y gagner par rapport aux intrants qu'ils utilisent pour la fabrication d'un certain nombre de produits dont les prix vont baisser. Cela permettra à ces industries de rentrer dans une nouvelle série de production que peut-être elles n'avaient pas prévue, mais au regard du coût des intrants, cela leur permet d'offrir de nouveaux produits sur le marché“, ajoute-il, convaincu que la mise en œuvre de l'APE va accroître nécessairement la productivité des entreprises burkinabè.

Pour cet économiste de formation, l'APE avec l'Union Européenne élargit les horizons pour les opérateurs économiques burkinabè sur le plan du commerce. „Ça veut dire que nous n'allons pas raisonner „Burkina“, nous allons raisonner maintenant „ouest-africain“, ce qui permettra d'élargir notre champ de production. En plus de cela, tout le système de production va être revu parce que nous rentrons dans un nouveau contexte et nous avons besoin que les gens se remettent à niveau : ce qui va améliorer notre capacité de production et accroître la compétitivité de nos entreprises“, argue Nazaire Paré. „Le Burkina Faso, comme tous les autres pays de la CEDEAO, va connaître des opportunités pour accroître ses exportations, tant vis-à-vis de l'Union Européenne, que du commerce intra-régional“, soutient-il.

Sur quel pied danser ?

Un accord catastrophique pour les uns, une aubaine pour les autres, quelle partie a raison ? „Le Bon Dieu lui-même sait que nous avons raison“, répond, visiblement désespéré, Seydou Ouédraogo de la Confédération Paysanne du Faso (CPF). „En ouvrant grandement nos portes aux pays européens, actuellement déjà nous sommes envahis ; nous serons bientôt inondés par les surplus

„Je vais m'approvisionner chez un voisin qui tient une boutique de quartier dans laquelle j'ai compté des produits qui viennent de 24 pays différents. Vous croyez qu'on a besoin de l'aide de 24 pays différents pour manger?“

de leurs productions. C'est par rapport à cela que nous disons à nos Etats que nous ne sommes pas prêts. Car il ne faut pas que les importations nuisent davantage à notre agriculture“, explique-il.

Seydou Ouédraogo regrette surtout la faible protection de la région pour certains produits agricoles, notamment le riz et le lait. „Les pays européens protègent un certain nombre de produits à des taux vraiment très élevés. C'est le cas du lait. On ne peut pas faire rentrer du lait, par exemple, aux Pays-Bas où il est taxé à plus de 200%“, compare-t-il. Pendant ce temps, le tarif extérieur commun (TEC) de la Cedeao fixe les droits d'entrée du lait à 5% et du riz à 10%. Pour Seydou Ouédraogo, la mise en œuvre de l'APE va impacter négativement la production locale du riz, pourtant en pleine croissance depuis quelques années. „Lorsque l'Etat burkinabè a décidé de s'investir dans la production du riz, d'accompagner les acteurs de la filière riz, on a vu que la production a triplé. Ce qui veut dire qu'avec des mesures adéquates, on peut nourrir nos populations, dégager des surplus et, à partir de là, envisager de les

exporter“, explique-t-il.

Pour sa part, le Père Maurice Oudet ne décolère pas. „On est déjà la région du monde la plus pauvre parce qu'on ne se protège pas. Je vais m'approvisionner chez un voisin qui tient une boutique de quartier dans laquelle j'ai compté des produits qui viennent de 24 pays différents. Vous croyez qu'on a besoin de l'aide de 24 pays différents pour manger?“, s'indigne le Père Maurice Oudet. „Ce que je ne comprends c'est pourquoi le

Nigéria accepte un tel accord, il n'a pas besoin, lui, de l'Europe pour survivre. Or, c'est lui qui aurait pu nous soutenir“, s'indigne le missionnaire. „Le problème c'est que l'intérêt des chefs d'Etats n'est pas le même que celui de la population“, finit-il par lâcher.

S'il assure „comprendre un peu ces appréhensions“, Nazaire Paré, Directeur général du commerce extérieur, pense qu'il y a mieux à faire que de rejeter l'accord : „Nous avons un travail à faire. Rester dans le scepticisme, cela ne nous avantage pas. Il faut que nous soyons fort et que nous amenions nos opérateurs à un niveau de qualité requis, et surtout à un niveau de productivité supérieur, de sorte que nous puissions subvenir à nos besoins“, dit-il. Puis il poursuit par une réplique devenue clichée : „Nous ne pouvons plus continuer à travailler avec la daba. Regardez dans les villages, est-ce qu'aujourd'hui la daba peut nourrir les familles que nous avons ? Pour évoluer, nous avons besoin de l'apport extérieur puisque nous n'avons pas la technologie, et ces ouvertures nous permettent d'acquérir la technologie et de nous hisser au diapason des autres pour

accroître la sécurité alimentaire dans nos pays. On ne peut plus continuer avec la daba“.

Pour ce fervent défenseur du commerce libéral, cette ouverture avec l'Europe était inévitable. „De toutes façons le monde est devenu planétaire, même si nous nous fermons, nous ne pourrions pas échapper à l'influence des produits des autres régions du monde. Donc autant se mettre dedans, et prendre des dispositions pour que nos entreprises fassent concurrence avec ces produits-là et ainsi éviter à nos pays de sombrer dans un marasme économique“, soutient Nazaire Paré. Certes, mais „il ne faut pas que le commerce global ne soit une excuse pour anéantir toutes les initiatives de nos gouvernants“, rétorque Seydou Ouédraogo. „En 2005, qui pensait que le Burkina Faso pourrait produire 700 000 tonnes de riz par an ? Aujourd'hui c'est une réalité“, souligne l'administrateur de la CPF.

Nazaire Paré demeure optimiste, avec quelque réserve cette fois-ci : „La tâche ne sera pas aisée, mais nous avons bon espoir qu'avec l'ingéniosité de nos entreprises et de nos dirigeants, nous pourrions faire face à cette situation“, dit-il. „On a mis en place toute une batterie de mesures de défense commerciale qui permettra, au cas où il y aurait des risques majeurs, que nous puissions les déclencher pour éviter la désintégration de ces unités industrielles. Donc, en principe, si les choses marchent bien, il ne devrait pas y avoir de problèmes. Mais cela implique de notre part un travail de surveillance accrue de nos systèmes de commerce“, tente-t-il de rassurer.

Les prochaines étapes ?

Du côté de la direction générale du commerce extérieur, l'heure n'est plus au débat, mais à l'information et la sensibilisation des acteurs sur les opportunités censément offertes par l'Accord de Partenariat Economique. „Le processus va continuer, les Chefs

d'Etats ont donné mandat aux négociateurs en chef de poursuivre le travail“, confie Nazaire Paré. „Dans les pays, nous avons obligation de créer la sensibilité, de donner l'information, d'aider les gens à mieux comprendre et tirer profit de cet accord. Ça ne sert à rien aujourd'hui de rechigner, il faut plutôt y faire face et voir comment chaque pays peut mener le travail, au sein soit des consommateurs, soit des entreprises et des industriels, tout le monde ensemble, et voir comment on peut profiter de cette opportunité et aller de l'avant dans le processus“, conclut le directeur général du commerce extérieur.

Pour leur part, les organisations de la société civile se retranchent dans leurs derniers espoirs de faire plier à nouveau la ratification de l'APE, comme en 2005. „On est toujours vigilant et on continue à interpellier. On va continuer à se battre. Notre force, c'est qu'on représente 86% de la population. Nous allons encore porter la voix pour dire notre désaccord. Tous les cadres qui se présentent à nous sont autant d'occasions pour sensibiliser, conscientiser“, confie Seydou Ouédraogo. Quant au Père Maurice Oudet, il semble un peu moins confiant.

„Aujourd'hui, la chance qu'il reste pour qu'on ne signe pas, c'est de travailler avec le Parlement Européen où on a quand même des alliés. Il faut focaliser un peu nos efforts sur le Parlement Européen puisqu'ici les Chefs d'Etats sont déjà prêts à signer. Tandis que, si le Parlement Européen bloque, ça relancera un peu le débat“, explique le missionnaire. Mais ce pari est loin d'être gagné. Car comme le reconnaît lui-même, non sans crainte, le Père Maurice Oudet, „là aussi c'est un parlement plus à droite“. A la Commission Européenne, on espère que l'accord soit signé ?

Contacté par mail, Marta Aussi Garcia de la Direction générale de la communication de la Commission Européenne a confié que „le texte est en cours de finalisation pour être soumis à signature, et par la suite à ratification, qui interviendront, nous l'espérons, dans les deux prochains mois“. ■

Inoussa Maïga, journaliste au Burkina, est spécialisé dans le développement rural et animateur d'un blog primé cette année sur: <http://googolfarmer.wordpress.com/>



Photo: flickr.com CC

► Nazaire Paré: „Autant se mettre dedans, et prendre des dispositions pour que nos entreprises fassent concurrence avec ces produits-là.“

APE UE-Afrique de l'Ouest

„L'APE va signer la mort des tentatives d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest“

A l'annonce de la prochaine signature des APE, un entretien réalisé fin juillet avec Ibrahim Coulibaly, ambassadeur de la FAO pour l'AIAF, vice-président du Roppa et président de la coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP).

Dénonçant la désinformation des peuples d'Afrique de l'Ouest comme d'Europe, le leader paysan fait le parallèle avec les négociations TAFTA et compte sur la société civile européenne pour empêcher la ratification des APE par le Parlement européen.

■ *Après l'approbation par les 15 pays membres de la CEDEAO et la Mauritanie de la signature de l'APE le 10 juillet dernier, peut-on encore échapper à l'entrée en vigueur des APE ?*

„Les carottes sont cuites“ depuis très longtemps : le jeu n'est pas équilibré. C'est la seule raison qui nous amène encore à parler de ces APE : s'il y a eu en Afrique une résistance forte à un processus de négociation, c'est bien les APE ! La société civile s'est mobilisée comme un seul homme, il y a eu des études de toutes part (société civile, CEDEAO, UE) et toutes les études ont montré que le résultat serait négatif pour le développement de la région ouest-africaine. Pas une seule étude sérieuse n'a pu démontrer le contraire. Malgré tout,

on n'a pas réussi à ajourner ces négociations. Cela signifie qu'en réalité, il y a un processus politique sous-jacent avec des calculs politiques de court terme, de sorte que je ne pense pas qu'on puisse encore échapper aux APE.

■ *En quoi la perspective de ces accords n'est-elle pas une bonne nouvelle pour la société civile d'Afrique de l'Ouest, et en particulier ses organisations paysannes ?*

L'économie de notre région repose encore majoritairement sur le secteur rural et agricole : c'est le secteur qui crée le plus de travail et le plus de richesses et c'est en plus le secteur qui nourrit ; le fait que nous dépensions des milliards de dollars pour acheter de la nourriture importée contribue en même temps à plomber nos économies, et tout cela est encore une fois lié au secteur agricole. En signant les APE, on brade notre économie. Les leaders politiques ont fait des calculs de courts termes; ils ont des problèmes politiques très sérieux pour rester au pouvoir; beaucoup veulent changer leur constitution, beaucoup ont des problèmes avec le terrorisme et ils ont besoin de l'Europe pour pouvoir se défendre. On pense que si ces APE sont signés, ce sera pour des raisons politiques : nos dirigeants cherchent à se maintenir au pouvoir et ne pas avoir de problème avec l'Europe quand ils vont changer leur constitution. Le Nigéria était le poids lourd de la résistance contre les APE : à cause de Boko Haram aujourd'hui le Nigéria ne peut pas dire non à la France ni à l'Union européenne. C'est aussi simple que ça; il y a donc



Photo: ©FAO/ALESSANDRA BENEDETTI

► Ibrahim Coulibaly, président de la coordination nationale des organisations paysannes du Mali.



► Déchargement d'un cargo dans le port de Dakar. La question, comment les pays de la CEDEAO vont compenser les pertes de revenus douaniers, n'est toujours pas résolue de manière satisfaisante.

toute une série de raisons politiques qui sont à l'œuvre et qui n'ont rien à voir avec les arguments économiques mis en avant quand on dit que les APE seront favorables pour la croissance et l'intégration et les investissements.

■ *Qu'est-ce qui explique alors la signature subite ? Le risque d'une désintégration durable de l'espace économique régional en cas de non signature a été avancé pour justifier cet accord. Qu'en pensez-vous ?*

Mais c'est justement cet accord qui va signer la mort de cet espace ! Pour nous, la CEDEAO sera morte le jour où les accords vont entrer en vigueur; on ne voit plus pourquoi continuer à parler d'intégration si c'est pour nous donner pieds et poings liés à l'Europe? Pour nous, la désintégration c'est les APE; une fois entrés en vigueur c'est terminé, chacun n'aura qu'à rentrer chez lui et à se débrouiller comme il peut ! Sur le plan économique, c'est foutu; l'intégration économique va mourir car le commerce intra régional va disparaître au profit des

échanges avec l'Europe. Or notre seule chance aujourd'hui de créer de la richesse et des emplois, c'est précisément de développer le commerce intra régional.

Pourquoi l'Union européenne a fait signer des accords intérimaires au Ghana et à la Côte d'Ivoire, sinon pour tuer l'intégration, ou la fragiliser en tout cas ?! L'Union européenne négocie actuellement un accord avec les Américains, est-ce qu'on pourrait accepter que les USA négocient en même temps des accords avec la France ou la Belgique? Cela est en contradiction avec le projet d'intégration économique et politique sous-régionale.

■ *Quelles sont aujourd'hui les préconisations du ROPPA ?*

Le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest) a fait des propositions depuis plusieurs années. L'une d'elle serait d'évaluer ce que perdent ces pays qui ont signé des APE intérimaires, et qu'on essaie, dans le cadre de l'intégration régionale, de trouver des mécanismes

de compensation. Mais cet accord est en contradiction flagrante avec toutes les ambitions que la CEDEAO affiche en termes de progrès de l'intégration et des échanges et d'avancées dans les politiques sectorielles.

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où l'Afrique est très courtisée. Tout le monde veut venir investir en Afrique : la Chine, le Japon, les Etats-Unis... Elle est devenue très attractive, alors pourquoi accepter un accord qui va nous donner pieds et poings liés à un continent qui n'a plus de croissance, qui dépérit avec lequel les échanges ne font que décliner depuis des décennies ? C'est un non-sens politique et économique, au moment où tout le monde courtise l'Afrique et dit que c'est le continent de l'avenir. Nous dénonçons cet accord avec énergie et nous ne pourrons jamais être d'accord avec les APE car nous savons que cela ne va pas créer de la croissance mais va détruire l'économie rurale et créer une migration massive des campagnes vers les villes et une situation où les jeunes n'auront pas de travail... C'est presque une forme de

subvention au terrorisme qu'on est en train de construire parce qu'il n'y a pas d'avenir pour les jeunes avec ces APE. Aujourd'hui c'est déjà difficile de maintenir les jeunes dans les villages alors qu'ils ne croient plus à l'agriculture et qu'ils préfèrent aller chercher de l'or. Déjà on essaie de lutter contre ce phénomène de l'orpaillage. Si on ajoute les APE, on va détruire le peu qu'il y a. Véritablement c'est la précarité et l'instabilité totale qui vont s'installer partout.

■ *Quels leviers d'action ou de résistance vous restent-ils ? Obtenir la non ratification des accords par les Parlements nationaux est-il désormais la seule solution ?*

On compte d'abord sur le Parlement européen en tant qu'émanation du peuple européen : qu'il réfléchisse. Il ne donnera aucune chance à l'Afrique en signant cet accord-là. Une pétition circule pour demander au Parlement européen de ne pas ratifier cet accord. La seconde phase, c'est aussi que les Parlements africains ne ratifient pas cet accord. Enfin, on peut saisir la Cour de justice de la CEDEAO contre les chefs d'Etat qui ont signé cet accord inique. On a tous les arguments politiques; y compris les études faites par la CEDEAO elle-même et qui ont montré que ce serait destructeur pour les économies de la région. Si, malgré nos recours, on n'arrive pas à nos fins, le verdict des peuples africains sera là : nos économies vont être si fragilisées que l'on peut s'attendre à des troubles. On compte beaucoup sur la société civile européenne. Nous créons des mécanismes pour que nos alliés se mobilisent et fassent pression sur le Parlement européen afin que cet accord ne soit pas ratifié. C'est l'un des premiers combats; dans le passé, une bonne partie de la société civile européenne n'avait pas été sensibilisée, mais de plus en plus, les gens commencent à comprendre que cela n'apporte rien de bon et risque au contraire de développer un sentiment anti-européen en Afrique.



► „On compte beaucoup sur la société civile européenne. Nous créons des mécanismes pour que nos alliés se mobilisent et fassent pression sur le Parlement européen.“

On n'a pas besoin de ça. L'Europe doit comprendre que cet accord de libre échange qui va lui permettre de déverser ces surplus agricoles et alimentaires subventionnés sur nos marchés ne va pas rendre service à l'Europe elle-même. Si les gens se mobilisent, on peut créer des relations plus équilibrées entre nos continents. Ce n'est pas l'Afrique qui se ferme à l'Europe; au contraire mais l'Europe devrait changer sa stratégie économique avec l'Afrique.

■ *APE et TAFTA, même combat?*

Plus ou moins. La négociation TAFTA permet en effet à la société civile européenne de comprendre ce que nous vivons. Même les organisations sœurs, comme les Organisations paysannes européennes, ne se sont pas beaucoup mobilisées mais « grâce » aux négociations actuelles avec les USA, elles prennent conscience que c'est le même problème. Je pense que TAFTA va favoriser la sensibilisation de la société civile en Europe.

■ *Que disent ces accords de la manière dont l'Union européenne envisage son rôle ?*

Pour nous, l'Europe continue son rôle de colonisateur en Afrique; des pays comme la France et la Grande-Bretagne ont une influence énorme sur nos régimes politiques. Nous constatons que les chefs d'Etat africains ne sont pas élus par leur peuple mais que c'est l'Europe qui les met en place et les défait s'ils ne se rangent pas du côté de l'Europe. C'est une colonisation pire que la première car on ne nous laisse aucune chance, nous n'avons que l'agriculture et, si on détruit l'agriculture et l'alimentation, il ne nous restera rien du tout. On ne va pas créer du travail avec les APE. C'est très grave.

■ *La mobilisation va se poursuivre alors?*

On n'a pas le choix, c'est notre vie qui est en danger; en tant qu'Organisation paysanne, nous ne pouvons pas faire autrement que de nous battre tant que nous aurons une parcelle d'énergie dans nos corps. On va mobiliser tous les réseaux en Afrique de l'Ouest et ne pas baisser les bras parce qu'on ne peut accepter un accord totalement inutile et inique. ■

Propos recueillis par Marine Lefebvre le 31 juillet 2014

Liberalisierung

Die Folgen der Freihandelsabkommen

Die Liberalisierung des Handels und der Märkte der Entwicklungsländer wurde Anfang der 1980er Jahren eingeläutet. Über hundert vor allem afrikanische und lateinamerikanische Länder waren in die Schuldenfalle geraten und mussten bei der Weltbank und dem Internationalen Währungsfonds (IWF) Kredite aufnehmen.

Jean Feyder

Diese wurden ihnen gewährt unter der Bedingung, Strukturanpassungsprogramme im Sinne des Washingtoner Consensus durchzuführen. Dies leitete die Ära der Privatisierung, Deregulierung und Liberalisierung ein. Der Staat sollte sich aus wirtschaftlichen und sozialen Aktivitäten möglichst weit zurückziehen. Die Liberalisierung des Handels führte zur Beseitigung von Importquoten und zur Senkung und Vereinheitlichung von Zöllen. Die Entwicklungsländer wurden aufgefordert, sich an den angeblichen Vorteilen im internationalen Wettbewerb zu orientieren und erneut die Exportwirtschaft anzukurbeln, um mit den Erlösen ihre Auslandsschulden bedienen zu können.

Umgekehrt sollten die Verbraucher durch eine Öffnung der Märkte Zugang zu billigen Importgütern bekommen.

1994 trat, zum Abschluss der Uruguay-Runde, das Marrakesch-Abkommen in Kraft und zugleich wurde die Welthandelsorganisation (WTO) ins Leben gerufen. So wurde die Freihandelspolitik und die Wirtschaftsideologie von Weltbank und IWF weitergeführt und untermauert. Als dann die 2001 eingeleitete Doha-Runde knapp zehn Jahre später in eine Sackgasse geriet, wurden immer mehr regionale und bilaterale Handelsabkommen abgeschlossen. Bereits 1994 trat zwischen den USA, Kanada und Mexiko das Nordamerikanische Freihandelsabkommen NAFTA (North American Free Trade Agreement) in Kraft. Ein ähnlicher Vertrag wurde 2004 zwischen

den USA mit den Ländern Zentralamerikas (CAFTA) abgeschlossen. 2012 unterschrieb auch die EU ein solches Abkommen mit diesen Ländern. 2001 waren 239 solcher Abkommen in Kraft, davon die Hälfte erst seit 1995. Über diese Verträge werden den Entwicklungsländern zusätzliche Konzessionen in den Bereichen des Investitionsschutzes, des geistigen Eigentums und der öffentlichen Aufträge abverlangt. 500 Konzerne kontrollieren 70 Prozent des Welthandels, was klar macht, wer am meisten von diesen Abkommen profitiert und von wo die Lobbymacht ausgeht.

1. Die Strukturanpassungsprogramme und diese Handelsabkommen haben ein mächtiges Veränderungsinstrument dargestellt und einen wichtigen Beitrag zur Globalisierung der Armut geleistet. Während gut zwei Jahrzehnten blieben die Wachstumsraten der meisten Entwicklungsländer weit hinter denen der 1960er und 70er Jahre zurück.

2. Eine gravierende Folge der Senkung der Zollsätze war der Rückgang der Staatseinnahmen. Betrug der Anteil der Handelssteuern an den Gesamteinnahmen in den Entwicklungsländern noch 38,6 Prozent Anfang der 1990er-Jahre, so ging er zwischen 2000 und 2006 auf 31,1 Prozent zurück. So konnten die Entwicklungsländer viele ihrer Programme für Erziehung, Gesundheit und wirtschaftliche Entwicklung nicht mehr weiterführen.

3. Diese Liberalisierungsmaßnahmen sollten die heimische Industrie „wettbewerbsfähiger“ machen. Stattdessen aber führten sie zum Zusammenbruch des heimischen, für den Binnenmarkt produzierenden Fertigungssektors ohne gleichzeitig eine Belebung der Exporte



Photo: flickr.com CC

► 500 Konzerne kontrollieren 70 Prozent des Welthandels, was klar macht, wer am meisten von diesen Abkommen profitiert und von wo die Lobbymacht ausgeht.



Photo: flickr.com CC

► Die EU konnte zwischen 2000 und 2010 ihre Exporte nach Westafrika praktisch verdoppeln.

zu bewirken. Eine allgemeine Entindustrialisierung war die Folge und ein erheblicher Verlust von Arbeitsplätzen. Gemäß einer 2012 von der Weltarbeitsorganisation veröffentlichten Studie¹, verlor Südsahara-Afrika zwischen 1980 und 2005 25 % seiner industriellen Arbeitsplätze. Die weltweite Liberalisierung des Textilhandels 2004 führte zur Aufgabe vieler Textilfabriken in Afrika, so in Senegal und in Sambia. Davon profitierten nur wenige Länder, wie vor allem China, Bangladesch, Kambodscha und die Türkei.

4. Auf dem Gebiet der Landwirtschaft wurden im Zuge dieser Liberalisierung die öffentlichen oder genossenschaftlichen landwirtschaftlichen Produktions-, Versorgungs-, Verarbeitungs- und Absatzunternehmen, an denen diese Staaten beteiligt waren, privatisiert. Gleichzeitig mussten jegliche staatlichen Beihilfen für die Kleinbauern abgeschafft werden, wie für Kreditbeschaffung und den Kauf von Düngemittel und Saatgut. Die gesamte Landwirtschaft

wurde auf den Export und nicht mehr auf die Selbstversorgung ausgerichtet. Es kam zur Vernachlässigung der Landwirtschaft und der Produktion von Nahrungsmitteln. Zwischen 1980 und 2004 sank der Anteil der öffentlichen Entwicklungshilfe für Landwirtschaft von 18 auf vier Prozent, obschon drei Viertel der Ärmsten, der Hungernden und Mangelernährten, gerade im ländlichen Raum leben.

Diese Politik und diese Wirtschaftsdeologie ist in meinen Augen einer der Hauptgründe, warum jeden Tag 25 000 Menschen, in der Mehrheit Kinder, an Hunger und Unterernährung sterben. Und warum von den sieben Milliarden Menschen, die auf unserem Planeten leben, über eine Milliarde nicht genügend zu essen hat.

Wie ich in meinem Buch „Mordshunger“ zeige, konnten sich beispielsweise zwei Länder wie Ghana und Haiti zu Beginn der 1980er-Jahre mit dem Grundnahrungsmittel Reis und Geflügelfleisch praktisch selbst versorgen.

Im Zug der verordneten Strukturanpassung und Liberalisierung der Märkte, werden heute in Haiti 90 Prozent des Reisbedarfs durch hoch subventionierte Importe aus den USA abgedeckt und in Ghana die Nachfrage für 90 Prozent des Geflügelfleischs durch ähnliche Dumpings-Importe aus der EU, den USA und Brasilien. Auch Milchpulver oder Tomatenmark aus der EU überschwemmen afrikanische Märkte und ruinieren Millionen von einheimischen Kleinerzeugern und Bauernfamilien.

Die 2013 durchgeführte Reform der Gemeinsamen Agrarpolitik (GAP) bleibt weiter auf Export orientiert. Heute importiert Westafrika bereits 25 Prozent seiner Nahrungsmittel. Die EU konnte zwischen 2000 und 2010 ihre Exporte nach Westafrika praktisch verdoppeln. Deren Wert stieg von 1,5 Milliarden EUR auf 2,9 Milliarden.

5. Der Einnahmerückgang der Staatseinkommen hatte besonders starke Auswirkungen auf die Gesundheitsversorgung. Es kam zu einer Senkung

der Gesundheitshaushalte und zur Einführung kostenpflichtiger Gesundheitsdienste. Die Folgen waren absehbar. Die Armen ließen sich nicht mehr behandeln, und die von den Nutzern entrichteten Gebühren erbrachten nur beschränkte Einnahmen. Der Zwang, ein Netz von – wenn auch schlecht ausgestatteten – Krankenhäusern und Ambulanzen aufrechtzuerhalten, bürdete den Gesundheitssystemen immer schwerere Lasten auf, die sie an den Rand des Bankrotts brachten, so Paul Hunt, der UN-Sonderberichterstatter für Gesundheit. Jedes Jahr sterben fast zwei Millionen Menschen an AIDS/HIV, eine Million an Malaria und mehr als 500.000 Frauen während und nach der Niederkunft.

6. Die Perspektivlosigkeit auf dem Lande zwingt jedes Jahr ungefähr 50 Millionen Menschen zur Landflucht in die Städte. Immer mehr riskieren ihr Leben, um übers Meer nach Lampedusa zu gelangen.

Die verheerenden Folgen des NAFTA-Abkommens

In Folge des NAFTA-Abkommens haben in Mexiko zwei Millionen Bauern ihre Arbeit verloren. Die Maisimporte aus den USA sind um das Fünffache gestiegen, die Preise für Mais um 66 Prozent zusammengebrochen. Zwischen 1997 und 2005 gab es aber auch enorme Importsteigerungen aus den USA von Rind-, Schweine- und Geflügelfleisch, Weizen und Reis. Der Verlust für die mexikanischen Bauern wird auf etwa 12,8 Milliarden Dollar geschätzt.

Aber auch die weiteren Auswirkungen dieses Abkommens auf die mexikanische Gesellschaft sind verheerend. Es hat zum Verschwinden der landwirtschaftlichen Mittel- und Kleinbetriebe beigetragen und damit zu einer schlimmen Zerstörung des gesellschaftlichen Lebens und des sozialen Zusammenhalts in den Dörfern. Viele Männer und Jugendliche sind nach Amerika ausgewandert, die Frauen und Kinder wurden zurückge-

lassen. Die explosionsartige Zunahme der Gewalt in Mexiko und die Ausbreitung der Drogenbanden hängt direkt mit der Perspektivlosigkeit der Jugendlichen auf dem Lande zusammen, die NAFTA mit sich zog. 2011 waren 19 Millionen Mexikaner unterernährt, davon 60 Prozent auf dem Lande.

Vor einem Jahr gingen die Kleinbauern Kolumbiens massiv auf die Straße um gegen die Billigimporte von Nahrungsmitteln und gegen die Erhöhung der Energiepreise zu protestieren, infolge der Freihandelsabkommen zwischen Kolumbien und den USA sowie der EU.

Für eine Neuorientierung der EU-Handelspolitik

Die EU praktiziert eine Ernährungssouveränität, die sie dem Süden verweigert. Sie schützt ihre Märkte weiterhin durch das Auferlegen von Steuersätzen von 50 bis 87 % auf Getreide-, Fleisch- und Milchimporte. Demgegenüber wurden den Entwicklungsländern ähnliche Schutzmaßnahmen untersagt, denn sie wurden durch die Strukturanpassungsprogramme genötigt, die Steu-

ersätze auf die oben genannten Produkte drastisch zu senken (auf 0-20 %).

Ohne Schutz der Märkte der armen Entwicklungsländer kommt es zu keiner Entwicklung. Sie brauchen vor allem einen ernsthaften und ausreichenden Schutz ihrer landwirtschaftlichen aber auch industriellen Produzenten, der ihrem niedrigem Produktivitätsniveau in geeigneter Weise Rechnung trägt. Der Aufstieg Chinas, Südkoreas und Taiwans erfolgte in den 50iger und 60 iger Jahren unter der Absicherung der Märkte gegen Importe. Der Marshall-Plan erlaubte es, unsere europäische Industrieprodukte gegen billigere Waren aus den USA zu schützen und so unseren Wirtschaftsaufbau zu fördern. Es wäre im Interesse der EU und im Sinn der Politikkohärenz, gemäß Artikel 208 des Lissaboner Vertrages, einer solchen Neuorientierung der Handels- und Entwicklungspolitik zuzustimmen. ■

Jean Feyder ist Mitglied bei ASTM und SOS-Faim.

(1) BIT: 'Trade and Employment : From Myths to Facts'



► Rund zwei Millionen mexikanische Maisbauern haben aufgrund des Freihandelsabkommens mit den USA ihre Arbeit verloren.